



ARRETE DU MAIRE

**INTERRUPTION DE CIRCULATION  
Passage à Niveau N° 96 - rue Lamartine  
Ligne Arras-Dunkerque  
du Lundi 14 Février 2022 à 20 h 00 au Mercredi 16 Février 2022 à 18 H 00**

Le Maire de la Ville de Mazingarbe,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-4 ;

Vu le Code de la Route,

Vu la demande présentée par la Société SNCF Réseau, 2 bis rue de Râches - 62118 Douai, visant à obtenir une interruption de circulation pour des travaux situés au passage à niveau N° 96, rue Lamartine (R.D 75) à Mazingarbe,

Considérant qu'il convient de garantir le bon déroulement du chantier et la sécurité des usagers de la route, il y a lieu d'interdire momentanément la circulation sur cette voie ;

Considérant l'obligation de prévoir un itinéraire de déviation ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1** : La rue Lamartine sera barrée au droit du passage à niveau n°96, du Lundi 14 Février 2022 à 20 h 00 au Mercredi 16 Février 2022 à 18 H 00,

**ARTICLE 2** : En raison des restrictions qui précèdent, la circulation de la rue Lamartine sera déviée dans les deux sens,

- par Bully-les-Mines : rues Monchy, Narcisse Houque et Les 4 Hallots ;
- par Mazingarbe : rues de Bully et Lamartine ;

**ARTICLE 3** : Les panneaux de déviations de circulation seront placés par les soins et sous la responsabilité de la Société SNCF Réseau,

**ARTICLE 4** : La Société SNCF Réseau est tenue d'informer les riverains des dispositions prises pour l'exécution des travaux,



Hôtel de ville  
42 Rue Alfred Lefebvre | 62670 Mazingarbe  
Tél : 03 21 72 78 00 | Fax : 03 21 72 78 00

mairie@ville-mazingarbe.fr | www.ville-mazingarbe.fr



**ARTICLE 5** : Monsieur Le Directeur Général des Services, Monsieur le Commandant de Police et Monsieur le Brigadier-Chef de la Police Municipale, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté, dont ampliation sera notifiée :

- Monsieur le Maire de Bully-les-Mines
- Monsieur le Maire de Sains en Gohelle
- Monsieur le Directeur de la Maison du Département Infrastructures – 07, Rue Combes à Lens
- Pompiers de Bully les Mines
- Transports TADAO
- Société NICOLLIN

A Mazingarbe, le dix Février deux mille vingt deux.

LE MAIRE  
Laurent POISSANT.

